



## Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)





# FICHE PEDAGOGIQUE

Volume Horaire: 216 heures

Educatrice – Educateur de club chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif et associatif.

Objectifs

Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité, dans le cadre associatif, au sein des clubs de football ou structures affiliés à la FFF ou à une association membre de la FIFA. Il exerce son métier en cohérence avec les valeurs, orientations et cadre réglementaire de la FFF. Il répond des fonctions liées à l'environnement et aux structures ou secteurs du club dans lequel il est amené à intervenir. Il a la capacité de :

- Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- 0 Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors)
- Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou 0 Seniors)

Entrée en formation

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 16 ans révolus 0
- être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, 0
- être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),

Certification

Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :

- Être âgé de 16 ans révolus,
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, 0
- Avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 210 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

Pré-requis

La formation au Brevet de Moniteur de Football se compose de 3 Blocs :

- Bloc 1 (61,5 heures): Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- Bloc 2 (41 heures): Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors)
- Bloc 3 (89,5 heures): Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors)

M.S.P.

Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 210 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

Cette Mise en Situation Professionnelle, consiste à :

- Entrainer tout au long de la saison (programmer, concevoir, animer, évaluer des séances entrainement) une équipe de football à 4, 5, 8 ou 11 ou Futsal féminin ou masculin à raison de 2 entrainements minimums par semaine et de suivre cette équipe en compétition.
- Préparer, animer et évaluer des cycles d'entrainement sur les catégories U6 à Séniors.

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, clés USB)
- Plate-forme de formation à distance
- Examen final (2h)

### LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

auprès du préfet de la région





## **Brevet de Moniteur de Football**

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)





Statistique s

Handicap

### Saison 2024/2025: Parcours traditionnel:

- 74 postulants à l'entrée en formation, 32,43 % de taux d'admission suite aux tests de sélection
- 24 stagiaires en formation, 100 % de taux de réussite à la certification finale

Enquête de satisfaction : 91% de satisfaction globale

La formation est ouverte aux candidats en situation de handicap.

### Procédure:

- Télécharger le dossier de mise en œuvre de dispositions particulières
- Le renvoyer à la Commission Fédérale des Educateurs et des Entraineurs de Football Section Equivalences au plus tard 3 mois avant le premier jour des tests de sélection

Référent Régional Handicap

LUSCAN Magalie

Téléphone: 05 82 08 91 00

E-mail: magalie.luscan@occitanie.fff.fr

### **C**OÛT PÉDAGOGIQUE

<u>Tarification horaire</u>: 10,50 € / heure de formation, auxquels s'ajoutent:

- Des frais d'inscription de 50 €

- Un forfait administratif de 180 €

*Tarif maximum*: 10,5 € x 216h + 50 € + 180 € = 2 498 € pour 216 heures de formation

NB: toute personne convoquée aux tests de sélection, quel que soit le résultat de ces derniers, sera redevable de la somme de 50 € de frais d'inscription (voir CGV)

Coût